

Montreuil, le 23 Novembre 2020



FACILITÉS DE CIRCULATION

DÉMATERIALISATION DES FC ET SUPPRESSION DE POSTES, POUR LA CGT C'EST NON!

Le jeudi 19 novembre s'est tenue, à l'initiative de la direction, une « Concertation Spécifique de Projet » qui en réalité s'est avérée être une proposition de collaboration à leur projet de dématérialisation des Facilités de Circulation (FC) des cheminots et de leurs ayants droit, devant emporter avec elle la suppression de 70 emplois Temps Plein.

En préambule, la délégation CGT a exigé que soit résolue la privation de l'accès à ce droit pour tous qu'engendre la dématérialisation.

En exigeant le maintien des FC papiers (carte de circulation et fichet), dès lors que le bénéficiaire n'exprime pas le choix du format dématérialisé, la CGT prend notamment en compte la fracture numérique qui résulte de l'absence des outils nécessaires (accès internet, ordinateur, smartphone, imprimante) ou des difficultés d'utilisation de ceux-ci.

Aussi, maintenir les FC papiers implique de préserver les emplois dans les Agences Famille.

C'est sans doute ce qui a poussé la direction à refuser de considérer, pour l'heure, notre demande et nos arguments, dévoilant ainsi la véritable motivation de ce projet, à savoir des gains de productivité et la suppression à termes de tout le pan famille des APF.

La délégation CGT a donc refusé de participer plus longuement à cette fumisterie.

Aussi, une pétition CGT exigeant le maintien des droits aux FC pour tous est actuellement soumise à la signature de tous les cheminots actifs et retraités.

Chacune et chacun a donc la possibilité de peser sur les choix de la direction en y prenant part.

Opposons-nous à la privation de nos droits et à la disparition des Agences Famille.

SIGNONS MASSIVEMENT CETTE PÉTITION!

https://www.cheminotcgt.fr/petitions/



